

Introduction

Utiliser cet addenda en conjonction avec la documentation à l'appui contenue dans l'actionneur à vitesse variable monté devant le boîtier à rideau (VFOH). Appliquer l'addenda d'instructions d'installation à la section Protection contre le piégeage du Mode d'installation VFOH. Pour toutes les autres instructions, consulter la documentation justificative fournie avec votre actionneur.

Installer la résistance de 470 ohms, 3 W pour l'actionneur à vitesse variable monté devant le boîtier à rideau (VFOH). Les modèles comprennent :

- VFOH5011 1/2 HP (120 monophasé)
- VFOH5021 1/2 HP (240 V/230 V monophasé/triphasé)
- VFOH5045 1/2 HP (460 V/575 V triphasé [par transformateur abaisseur séparé])

Contenu de la boîte

- (1) résistance de 470 ohms, 3 W

Outils recommandés

- Tournevis à tête plate
- Coupe-fils/pince à dénuder

Installation

IMPORTANT : Installer la résistance pendant l'installation des fils de capteur à cellule photoélectrique.

1. Déconnecter l'alimentation à l'actionneur.
2. Desserrer les vis des bornes 27 (LMEP) et 29 (12 V).
3. Former et rogner les fils de sortie de la résistance au besoin.
4. Insérer une extrémité de la résistance dans la broche 27 avec les fils de borne du capteur photoélectrique et serrer la vis.
5. Insérer l'autre extrémité de la résistance dans la broche 29 avec les fils orange de l'encodeur et serrer la vis de la borne 29.
6. Vérifier que le fil de l'encodeur et le fil de sortie de la résistance sont bien raccordés.
7. Mettre l'actionneur sous tension. Vérifier que les DEL vertes du capteur photoélectrique sont allumées en continu.
8. Tester en activant l'actionneur.

⚠️ ⚡ AVERTISSEMENT

Pour prévenir d'éventuelles BLESSURES GRAVES ou MORTELLES par suite d'une porte qui se ferme :

- S'assurer qu'AUCUNE alimentation n'est connectée à l'actionneur AVANT d'installer les dispositifs surveillés de protection contre le piégeage LiftMaster.
- La porte DOIT être en position complètement ouverte ou complètement fermée AVANT d'installer le(s) dispositif(s) surveillé(s) de protection contre le piégeage LiftMaster.

Pour éviter UN PIÉGEAGE, DE GRAVES BLESSURES, VOIRE MORTELLES, ou des DOMMAGES MATÉRIELS :

- Connecter et aligner correctement le capteur à cellule photoélectrique.
- Installer le capteur photoélectrique primaire surveillé afin que son faisceau ne se trouve PAS À PLUS de 15 cm (6 po) au-dessus du sol.
- Il s'agit d'un dispositif surveillé de protection contre le piégeage exigé pour les câblages de type B2, TS et T QUI NE DOIT PAS être désactivé. Pour les câblages G2, l'installation d'un dispositif de protection contre le piégeage est recommandée.
- Les dispositifs surveillés de protection contre le piégeage LiftMaster ne doivent être utilisés qu'avec des actionneurs commerciaux de porte LiftMaster. L'utilisation avec TOUT autre produit annule la garantie.
- Si une bordure de détection est utilisée sur une porte à levage vertical, il faudra placer des bordures de détection sur le bord inférieur de la porte.



AVERTISSEMENT : Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques comme le plomb, reconnu par l'État de la Californie comme cause de cancers, d'anomalies congénitales et d'autres problèmes liés à la reproduction. Pour plus d'informations, visitez www.P65Warnings.ca.gov.

